

Justifier l'injustifiable : fonder l'inégalité sexuelle dans la République.

Par Sandrine Lévêque. Le 16 mars 2009

La question de l'accès des femmes à l'espace public au sens général du terme fait aujourd'hui l'objet d'un intérêt renouvelé dans le champ académique. Après plusieurs thèses de grande qualité sur ce sujet,¹ des livres, parfois issus de ces thèses (cf. Lépinard, 2007), commencent à intéresser les éditeurs. Il semble ainsi qu'un sujet jusqu'alors réservé à un lectorat savant et généralement féminin puisse désormais toucher un public élargi. Le livre de Juliette Rennes, issu de sa thèse de doctorat de science politique, sur l'accès des femmes aux professions de prestige sous la Troisième République, est l'un de ceux qui concernent sans aucun doute les spécialistes des études féminines mais aussi plus largement ceux qui s'intéressent à l'histoire des idées et des institutions. De part ses qualités littéraires, il aura peut-être la chance de toucher un public moins académique sans renoncer aux critères de scientificité et de rigueur méthodologiques qui le caractérisent. Comme l'auteure, le livre est à la croisée de plusieurs disciplines ? la science politique, l'histoire, l'analyse des discours ? et intéresse les spécialistes de ces différents espaces universitaires.

L'auteure se propose en effet de revenir sur les controverses qui ont émaillé, entre la fin du 19^e et le début du 20^e siècle, l'arrivée dans des fonctions jusqu'alors éminemment masculines et valorisées, de femmes pionnières et « exceptionnelles » d'abord, puis plus « ordinaires » ensuite. L'ouvrage retrace ainsi, au travers des récits et des affaires qui ont alimenté le débat public, un processus de banalisation progressive de la féminisation des métiers parmi les plus prestigieux. Il ne s'agit pas pour l'auteure, et comme c'est souvent le cas dans les chronologies sur les droits des femmes, de faire le simple récit des conquêtes successives de bastions masculins par des « héroïnes », mais de réfléchir plus fondamentalement sur les paradoxes d'un discours républicain visant à justifier des inégalités dans un cadre pourtant contraint par des normes égalitaires, libérales et méritocratiques. Comment, pour le dire autrement, des acteurs politiques ou plus généralement des acteurs publics au sens large du terme, souvent républicains eux-mêmes et prônant des valeurs d'égalité et de mérite, peuvent-ils dans leur discours justifier l'exclusion de femmes (souvent méritantes) et tenir en cela un discours foncièrement antiféministe, en rupture avec les principes égalitaires qu'ils défendent par ailleurs. C'est sur cette affaire éminemment passionnante que Juliette Rennes se propose d'enquêter. En renonçant d'emblée au cadre chronologique, Juliette Rennes évite le piège

qui consiste à voir dans chaque cas individuel une victoire, un « progrès » pour le droit des femmes. Plus subtilement, elle pose une question qui intéresse certes les études féministes, mais plus largement la sociologie des affaires qui est celle des justifications de l'injustifiable (injustifiable en principe au regard du contexte dans lequel le discours est formulé et des acteurs qui le formulent). On suit alors, dans les trois temps de l'ouvrage, comment se constitue la controverse, comment ensuite se nouent les fils du débat et comment enfin la controverse se dénoue progressivement, dans une confrontation au discours républicain, alors que s'établissent entre féministes et antiféministes des compromis à propos de la place des femmes dans les univers professionnels jusqu'alors réservés aux hommes et dans la société dans son ensemble.

La première partie de l'ouvrage s'attache ainsi à décrire les conditions de l'émergence du « problème » de l'accès des femmes à des univers professionnels qui jusqu'alors leur étaient fermés. Ces conditions se créent dans l'ordre des représentations et s'ancrent aussi dans la « réalité ». Ce n'est donc pas un moment précis qui rend possible l'accès des femmes aux professions à diplôme (la victoire de l'une d'entre elles par exemple), mais un ensemble de conjonctures socio-économiques et idéologiques congruentes qui va permettre d'introduire le débat. Si la question de l'accès des femmes aux professions de prestige se pose, c'est ainsi d'abord et avant tout sous les effets « concrets » d'une féminisation « objective » de certains univers sociaux et plus particulièrement de l'univers scolaire. En souhaitant soustraire les filles à l'influence de l'Église et en organisant leur socialisation, la République ouvre ainsi une brèche dans laquelle s'engouffrent les familles bourgeoises, dont les intérêts économiques convergent avec cette idéologie de l'indépendance économique des filles. Le résultat, décrit dans le chapitre 2 de l'ouvrage, est l'arrivée des filles au baccalauréat puis dans les facultés, même si ce mouvement reste dans un premier temps limité. Cette scolarisation « poussée », alliée à certains événements historiques (comme la première guerre mondiale), va ainsi rendre possible, voire quasi nécessaire, l'ouverture aux femmes de champs professionnels qui leur étaient jusqu'alors interdits. Dans le même temps, certains secteurs restent imperméables à la féminisation, comme l'armée, la magistrature ou les carrières diplomatiques. L'administration ouvre en revanche progressivement et avec succès ses concours aux femmes. Cette vue d'ensemble de la féminisation objective de certains secteurs (le chapitre 2 fournit les données qui permettent de la mesurer) est prolongée par une analyse des cas qui ont fait débat et qui ont permis dans leur singularité de faire émerger la controverse. Distinguant deux modèles d'émergence des polémiques ? à partir d'un cas, une origine localisée et incarnée, ou par l'inscription plus large de la question dans un cadre institutionnel ? l'auteure revient ainsi sur les grandes affaires qui ont vu le jour à la fin du 19^e et au début du 20^e siècle et sur les tentatives plus collectives d'inscrire sur l'agenda politique la question de l'accès des femmes aux professions de prestige. Le chapitre 3 offre ainsi un plaisant rappel des « grandes » causes féministes incarnées, telles Blanche Edwards ou Jeanne Chauvin, et dresse en même temps un panorama des tentatives de légiférer dans ce domaine. Cette présentation permet alors une identification précise des protagonistes du débat et des enjeux qui les animent et sur lesquels vont se focaliser les discussions (notamment le titre et la robe). On regrettera simplement ici qu'une sociologie plus serrée des acteurs engagés dans ces débats n'ait pas été réalisée, même si certaines de leurs caractéristiques sont bien repérées, notamment leurs appartenances partisans. On aurait particulièrement apprécié de mieux connaître ces acteurs ? hommes et femmes, de profession et de statut différents, féministes et antiféministes ? afin de resituer leurs discours au regard de leurs positions dans l'espace intellectuel, littéraire et politique de l'époque.

La seconde partie de l'ouvrage se resserre sur une analyse des discours et des arguments visant à rendre compte de l'infériorité ou de l'égalité « naturelle » des femmes (chapitre 1), de leur capacité

ou de leur incapacité (chapitre 2) à exercer telle ou telle activité professionnelle prestigieuse.

Les arguments développés dans les discours féministes (principalement à partir des prises de position publiées dans la presse) et antiféministes (publiés entre autres dans certaines fictions mettant en scène des femmes ayant accédé aux professions réservées aux hommes ou dans certains traités de médecine) sont ainsi analysés. On voit bien au travers de ces productions hétérogènes comment s'opposent deux types d'argumentation. La rhétorique de la banalisation des pionnières, promues dans les écrits féministes, s'oppose ainsi aux arguments naturalistes des antiféministes, qui considèrent que c'est par nature que les femmes ne peuvent accéder aux professions de prestige. D'un côté on affirme que si des femmes l'ont fait d'autres seront capables de le faire et le feront ; de l'autre on mobilise les arguments anatomiques et physiologiques de l'inégalité des sexes, comme le marquage physique ou la notion d'« éternel féminin » censé interdire à jamais l'accès des femmes à certains métiers. Il s'agit ensuite, comme l'analyse le chapitre 3, de transformer la cause des femmes en problème politique et universalisable. Cette seconde partie qui se propose d'analyser « les nœuds du débat » est extrêmement riche et présente de manière très précise les rhétoriques utilisées par les deux camps à partir d'un corpus original et varié qui va des discours parlementaires aux œuvres littéraires. Ce corpus qui pourrait sembler à première vue disparate, en raison notamment de l'attention accordée aux œuvres de fiction, se révèle particulièrement pertinent et convaincant. Considérés comme « mineurs » et mettant en scène parfois de manière grotesque des femmes ayant accédé aux métiers d'avocat ou de médecins, les romans, pièces de théâtre ou caricatures « populaires » sont en effet beaucoup plus largement diffusés que les écrits politiques, journalistiques ou savants. On peut ainsi faire l'hypothèse, qui n'est malheureusement pas véritablement creusée dans l'ouvrage, que ces documents ont une portée plus large, voire une influence dans la diffusion d'un modèle rejetant l'égalité, y compris parmi les femmes qui en constituent sans doute le public privilégié.

La troisième et dernière partie analyse les contradictions, voire les apories, mises en évidence par les « féministes », dans les discours anti-égalitaires produits dans un contexte démocratique ainsi que dans leurs prolongements pratiques, tels que les guides d'orientation professionnelle destinés aux femmes (chapitre 2). La question qui se pose en effet aux antiféministes est de rendre compatible leur discours (produits à la Chambre lors de débats parlementaires mais aussi dans les journaux de l'époque) refusant l'accès des femmes à certaines professions avec les principes républicains d'égalité qu'ils défendent par ailleurs.

Les règles ? notamment les conditions « légales » d'accès à certaines professions ? vont ainsi être modifiées dans un sens qui permet une exclusion « conforme » aux principes républicains eux-mêmes. Il s'agira par exemple d'imposer la citoyenneté politique comme condition d'accès à certaines professions, ce qui permet de continuer à exclure les femmes sans remettre en cause l'épreuve même qui leur aurait permis d'accéder à ces professions et qui constitue l'un des fondements de la méritocratie que défend la République. D'un autre côté, ces règles démocratiques et les valeurs républicaines constituent pour les féministes un cadre contraignant qui les oblige elles aussi à réaliser des compromis. Ces compromis les conduisent par exemple à admettre la portée des arguments plutôt différentialistes, en défendant l'idée que, tant d'un point de vue individuel que collectif, les femmes sauront préserver leur féminité et leurs qualités maternelles, en dépit de leur accession à des carrières professionnelles valorisées.

Ainsi analysé, le débat entre les « féministes » et les antiféministes est rendu plus « complexe ». Il ne s'agit plus d'opposer grossièrement des « antiféministes » tenant-e-s d'un ordre intrinsèquement inégalitaire et des féministes foncièrement engagé-e-s pour la cause des femmes, mais plutôt de

regarder comment les discours publics des un-e-s et des autres doivent s'agencer, se répondre et surtout se rendre compatibles avec les discours généraux qui soutiennent l'ordre républicain et dont « les énoncés drapeaux » rappelés dans l'ouvrage sont autant de cadres contraignants.

Ces bricolages « idéologiques » se retrouvent aussi dans les guides professionnels destinés à orienter les carrières professionnelles des femmes. Ces ouvrages faisant état d'arguments naturalistes qui visent à maintenir l'ordre sexuel (en rappelant par exemple que la fonction essentielle des femmes reste le foyer et la maternité), leur existence même peut s'analyser comme une forme d'incitation à l'émancipation professionnelle. Ici encore, l'ambiguïté du discours est très bien pointée puisqu'il s'agit, dans la plupart des guides étudiés, de promouvoir l'accès des femmes aux professions tout en les incitant à le faire sans « renoncer » à leur qualités « réputées » féminines. En vantant la mise au service de certains métiers de qualités réputées féminines comme la douceur, le dévouement, l'intuition, etc., ils renforcent du même coup les stéréotypes féminins.

Une fois encore, on voit donc très bien comment un discours émancipateur passe par une forme de conservatisme qui participe à maintenir en l'état les fondements de la domination masculine et de la division sexuelle de l'ordre social, qui s'imposera par la suite par un travail symbolique de dévalorisation progressive des métiers féminisés. En soulignant l'ambivalence des discours sur l'égalité professionnelle dans le contexte particulier de la République naissante, Juliette Rennes ouvre une réflexion plus large sur les conditions de possibilité d'un discours sur l'égalité des sexes pris le plus souvent dans une double contrainte. En effet, ce mécanisme « ambivalent » se (re)joue dans d'autres situations plus contemporaines, comme l'application de la loi sur la parité en politique au tournant des années 2000. « Autorisées » à entrer dans la compétition politique au titre de leur différence supposée, qui permettrait de ré-enchanter la politique et de régler la crise de la représentation (le fameux principe selon lequel les femmes feraient de la politique autrement), les femmes vont être aussi, au titre de ces mêmes qualités, disqualifiées. L'ouvrage, tout en revenant sur des éléments précieux de connaissance et de compréhension de la manière dont s'agencent des discours et des controverses dans un contexte historique donné, nous donne aussi à penser des situations plus contemporaines. Et les quelques regrets formulés à propos de l'absence d'une véritable sociologie des « débatteurs » et du public de ces débats (qui constitueraient des objets en soi) ne remettent pas en cause ses principales qualités, tant en termes d'apport de connaissances que d'analyse des controverses.

Juliette Rennes, *Le mérite et la nature. Une controverse républicaine : l'accès des femmes aux professions de prestige, 1800-1940*, Paris, Fayard, 2007.

Bibliographie

Eléonore Lépinard, *L'égalité introuvable*, Paris, PFNSP, 2007.

Note

1 Comme celle de Laure Béréni, *De la cause à la loi. Les mobilisations pour la parité politique en France (1992-2000)*, thèse de science politique soutenue le 6 décembre 2007 (Université Paris 1), à paraître chez Economica.

Pour faire référence à cet article :

Sandrine Lévêque, »Justifier l'injustifiable : fonder l'inégalité sexuelle dans la République. », *EspacesTemps.net*, Livres, 16.03.2009

<https://www.espacestems.net/articles/justifier-injustifiable/>

© EspacesTemps.net. All rights reserved. Reproduction without the journal's consent prohibited.
Quotation of excerpts authorized within the limits of the law.